Que penser
après l'avis 139 du CCNE ?!

Dr Jean-Marie GOMAS

Gériatre, Médecin douleur , médecin de soins palliatifs

Challenge….

- Idées reçus
- Fake news
- Méconnaissances ou ignorance
- Dogmatismes
- Mensonges delibérés des activistes

Soins palliatifs

Dr Jean-Marie Gomas
Dr Pascale Favre
Fin de vie :
peut-on choisir
sa mort ?
POUR CLARIFIER
LE DÉBAT CITOYEN
ARTÈGE

Soins Palliatifs : une confusion permanente …

- Soins palliatifs # les lois : ***prendre soin***
- Soins palliatifs : démarche de soins, philosophie de soin
  finitude.. Pas de guérison
- Fin de vie # Soins palliatifs
- Soins palliatifs # euthanasie

- **9 juin 1999 : Loi n° 99-477 sur l'accès aux SP**
  - Reconnaissance des SP : droit opposable
  - Accessibilité
- **4 mars 2002 : Loi n° 2002-303 sur les Droits du malade et la qualité des soins**
  - Défense de l'information du patient
  - Qualité des soins et aléas thérapeutique
- **22 avril 2005 : Loi n°2005-370 dite Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie**
  - Procédure collégiale sur les LAT
  - DA et PDC
  - Interdiction acharnement thérapeutique
- **2 février 2016 : Loi n° 2016-87 dite Claeys-Leonetti créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie**
  - Confirmation …principes , démarche éthique , DA et PDC…
  - Sédation profonde

Textes encadrant

- HAS
- SFAP, SFETD, SFGG…
- CCNE 121

Définition Loi du 9 Juin 1999

- « Les SP sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe interdisciplinaire, en institution ou à domicile .
- Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade, et à soutenir l'entourage. »

Les soins palliatifs

Une leçon « d'humilité »

mais… société egocentrée, performative, superficielle, rapide …

Une leçon de « dé-maîtrise »

l'inéluctable devient insupportable !

« Il y a un temps pour tout …. » sens , choix

Eclesiaste, III, Jeannine PILLOT , 1987

Meurt-on dignement ?

La dignité

- KANT 1724-1804 : la dignité « sans prix ni mesure », inaltérable , intrinsèque, ontologique, caractérise chaque être humain…

- HEGEL 1770-1831 : le regard de l'Autre potentialise ma dignité …

La dignité dite « moderne »

- Dignité dite « moderne » : centrée sur la performance du corps?... Tout se passe comme si la maladie enlevait la dignité !.
- Il y aurait comme un niveau de dignité en dessous duquel la vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue….(un tétraplégique ne serait-il plus digne ? Mr.Pozzo di Borgo)
- Dans ce cas, le socle de notre société serait remis en cause : qui déciderait du niveau de dignité? Que va-t-on en déduire ? Au nom de quoi ?

FIAT : Petit traité de dignite , Larousse, 2012

La maladie est une autre allure de la vie

Canguilhem

Le normal et le pathologique

Sondages

Les sondages ne sont pas vérités !

1. **D'une part le libellé d'une question récurrente depuis 20 ans est <u>biaisée, non scientifique</u>** : l'évocation de « **douleurs physiques ou psychologiques insupportables** » comme seul tableau de la fin de vie est manifestement tendancieux … cette vision se veut évidemment appeler une réponse radicale pro-euthanasique.

2. **D'autre part, l'interprétation donnée aux réponses et aux chiffres fait preuve d'inexactitudes trompeuses.**

3. **Les répondants sont en bonne santé !!! …mais après ..**

Les sondages ne sont pas vérités !

- **Selon le demandeur du sondage, le taux de français favorables à l'euthanasie passe**

  de 24 % à…. 96 % !!

- **Mais dans toutes les « études » la réponse la plus importante en valeur absolue- et donc qui vient devant la demande d'euthanasie – , est en fait une <u>demande d'accompagnement et de soins palliatifs …</u>**

- **Les médecins ne connaissent pas la loi pour 53 % !!!**

Ne pas confondre euthanasie avec :

Arret des traitements

suicide assisté

sédation profonde et continue

EUTHANASIE : attention !

- Chacun d'entre nous a le droit de penser ce qu'il veut sur sa vie, sa mort, mais pas sur celles des autres…!!
- Car une vision collective ne permet pas de dire n'importe quoi ! (confère le bêtisier des médias : on ne peut laisser aux seuls journalistes , sans contre pouvoir, le droit de faire le tri et la manipulation des informations ..puisque environ 90% des journalistes se déclarent pro-euthanasique !)
- Cette vision nécessite des repères, un savoir sur l'humain, la connaissance des règles, des codes, de la Loi, de la morale , de l'éthique…

EUTHANASIE

- ACTE d'un tiers — auteur et un défunt
- DÉLIBÉRÉ — intentionnalité est **primordiale**
- Qui entraîne — conséquence sure
- La mort — irréversible
- d'un malade — « caractérise » le mot,
  sinon on parle d'homicide/meurtre

Verspieren 1990

Gomas, Rev. Gériatr. 2015

- à sa demande

CCNE, Observ.

EUTHANASIE

Tuer l'autre

Pour édulcorer: AMM, AAM….

Ne pas confondre EUTHANASIE avec…

1 - Le suicide libre

2 - Le suicide assisté CP 223

3 - Arrêt des thérapeutiques devenues inutiles

C déont. et Loi 2005

4 - Le traitement morphinique Reco SFETD

5- SPCMJD Loi 2016

homicide . CP 221 Le fait de donner volontairement la mort à autrui constitue un meurtre. Il est puni de trente ans de réclusion criminelle.

Euthanasie ≠ SPCMJD

6 critères	SPCMJD	EUTHANASIE
Intention	Soulager symptôme réfractaire	Administrer la mort (demandée ou pas)
Moyen	Altération vigilance	Décès
Procédure	Doses sédatives adaptées	Doses léthales
Résultat	SPCMJD … mort naturelle	Mort immédiate
Temporalité	Imprévisible	Décès rapide
Législation	Autorisée	Illégale

Recommandations HAS mars 2018 ; Synthèse page 8

Pays étrangers

- SUICIDE ASSISTE
  - SUISSE
  - OREGON

- EUTHANASIE
  - BELGIQUE
  - HOLLANDE
  - CANADA

Suisse :

Euthanasie prohibée = « meurtre médical »

- Suicide assisté : n'est possible que par dérogation à la loi pénale ..filmé en vidéo pour prouver que le malade n'a pas refusé et a bien participé au geste ..
- Ce n'est PAS un acte médical

- Suicide assisté : pas facile non plus pour soignants ; le syndicat des médecins suisses a refusé le critère de « souffrance insupportable », restant sur celui de l'« imminence de la fin de vie »

suisse

- Beaucoup de français ?! C’est faux
- Quelques dizaines d’étrangers /an

Belgique

- « acte pratiqué par un tiers qui met intentionnellement fin à la vie d'une *personne*, à la *demande* de celle-ci »

Art 2. Loi Belge, 2002

Belgique : **la Loi ne protège pas contre les dérives**

- “Indications” plusieurs fois élargies : mineurs > 12 ans, patients ambulatoires (DMLA)…
- Commission de contrôle inefficace (a posteriori !)
- Non respect des procédures, parfois délibéré (consentement, deuxième avis, délai, aucune déclaration …)
- Dès 2002, euthanasies sauvages à domicile, sans aucune déclaration ….
- Environ 30 % ne sont pas déclarées en 2018 (source belge)

Belgique : le coup de tonnerre du 4 octobre 2022

- **Cours européenne des droits de l'homme (CEDH) condamne la Belgique**
- dans affaire « Mercier » contre Belgique
- non-respect de l’impartialité de la commission de contrôle
- non-respect des applications pratiques d'une loi (par ailleurs non contestée)

canada

- Vertigineux….
- Depuis 2016 : Pas en fin de vie,
- EN 2023 : depressifs, déments..
- Corps médical fracturé, explosé …

- Zéro à 10500 euthanasie en 5 ans ...
- Délai moyen : 6 jours
- Euthanasie possible le jour même de la demande !!

faut il changer la Loi ?

Evolution /progrès — lignes, carcan, … structurant !

Les SP ne sont pas optimisés — unanimité des instances

soigner/ administrer la mort — 99% demandes disparaissent

Convention citoyenne ?!

- FBI !

- Manipulation immédiate des documents, de la bibliographie
- Manipulation immédiate des intervenants
  - Euthanasieurs belge
  - Suicideurs suisse

Avis 139 du CCNE

Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie :

autonomie et solidarité

13 Sept 2022

Composition du CCNE

- No comment…..

« Aide active à mourir » ?

Aide ?

Active ?

Administrer la mort n’est pas un soin

Non !

Dire plutôt MORT PROVOQUEE

Avis 139

- 2 pages de synthèse
- 1 page de reservistes

- AAM = manière « éthique » de régler la question
- Suicide assisté
- Et si besoin euthanasie pour ceux qui ne peuvent se suicider (1% !!!)

- → rupture majeure de position du CCNE

Avis 139 CCNE

- Dignité ?
  - n’est pas lié à l’état du corps !
  - Non négociable
  - S’inscrit dans une solidarité, une humanité

- Liberté
- Autonomie

Y a t il un pilote dans l'avion ?

- Les 2 ministres en charge de la CC sont pro-euthanasiques
- CESE pro euthanasique (Avis 1999, 2018)
- le président qui dérape sur « l'exemple belge »
- 90% des journalistes sont pro euthanasiques
- CCNE brise le tabou du respect de la vie
- Convention citoyenne = «manipulation citoyenne » immédiate
- …..
- Les « intellectuels » tombent dans l ultracrépidarianisme (=incompétence) et disent des contre vérités …….

Y a t il un pilote dans l'avion ?

- Mission d'évaluation parlementaire sur la loi Claeys-Leonetti"
- Demande à la Cour des comptes d'un rapport sur les soins palliatifs.
- Mission « linguistique » Orsenna (gag ? ! Composition : injure au monde soignant)
- Evaluation par le Sénat
- Quid du 5 ème plan ?!!

3 idées forces

- **La loi ne protège absolument pas** contre les dérives : Belgique, hollande, canada

- L'euthanasie reste d'une grande **violence** pour tous (patient, survivants, soignants…): rupture anthropologique …même si on observe une sorte de « banalisation du Mal »

- Les francais veulent des **soins palliatifs** avant tout !

Les enjeux pour 2023

- Grandir l'humain
- Corriger les méconnaissances
- Trouver les bons mots
- Carence d'informations vraies, scientifiques, pédagogiques….
- Manipulations permanentes des médias

- Le dos au mur …. Vers le suicide assisté ?

Les enjeux pour 2023

- Le dos au mur …. Vers le suicide assisté ?
  - Respect de la liberté et de l'autonomie
  - Encadrement reste possible
  - surtout les acteurs du soin n'administrent pas la mort
  - Reste Compatible avec la prévention du suicide

Création
de Damien
Godinot ©